

Statut du conjoint de l'auto-entrepreneur

Par Cire, le 29/01/2015 à 16:09

Bonjour,

Pour se déclarer en tant que conjoint collaborateur faut-il être marié ou pacsé ? Peut-on être conjoint collaborateur en étant concubin ?

Merci

Par P.M., le 29/01/2015 à 16:44

Bonjour,

A ma connaissance, il faut être marié ou pacsé mais je vous conseillerais de contacter le Centre de Formalités des Entreprises dont vous dépendez...